

La Municipalité en Direct

Conseils : Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 26 avril à 20h30 dans la salle culturelle A. Blot. Les mesures COVID s'appliqueront : pas de public, présence des journalistes autorisée (activité professionnelle)

Le prochain conseil communautaire aura lieu le mardi 1er juin.



Scannez le code ci-dessus pour découvrir l'ordre du jour

COVID-19 : LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE pour tout piéton sur le territoire du département de l'Ille et Vilaine pour les personnes de onze ans et plus. Dispositions applicables jusqu'au 3 mai 2021 inclus. Arrêté préfectoral du 12 avril 2021.

Élections Départementales et Régionales : 20 et 27 juin
Modification de la localisation des bureaux de vote :
Ils se situeront au **Groupe scolaire Charles Tillon – 10 rue des Ecoles.**

Étangs d'art / appel à bénévoles : L'association Étangs d'art recherche des bénévoles du 8 au 18 juin pour une aide à la mise en place de l'œuvre de Simon Augade. L'œuvre "posée" sur l'étang de Chevré sera inaugurée le samedi 19 juin.
Pour participer au montage de l'œuvre en compagnie de l'artiste, contactez la mairie au 02 99 62 62 95 ou à accueil@mairie-labouexiere.fr

Festoyes de Chevré / Appel à bénévoles : La 3e édition des Festoyes de Chevré (Fête médiévale) aura lieu les samedi 11 et dimanche 12 septembre. Nous recherchons dès à présent des bénévoles pour différentes missions : l'accueil des artistes ou du public, aide pour les spectacles, la logistique, le montage et/ ou le démontage, confection de costumes ...
Vous êtes intéressés ? Contactez l'accueil de la mairie au 02 99 62 62 95 ou par mail à accueil@mairie-labouexiere.fr, tous les volontaires sont les bienvenus !

Comités participatifs : Vous souhaitez participer plus activement à la vie de la commune ? Inscrivez-vous à un comité participatif ! Information et formulaire d'inscription disponibles sur www.mairie-labouexiere.fr ou à l'accueil de la mairie.

Concours des maisons fleuries : Comme chaque année, nous organisons le concours des maisons fleuries au mois de juin. Vous avez la possibilité de concourir dans les catégories suivantes : maisons fleuries, balcons et terrasses, jardin potager, commerce, ferme. Si vous souhaitez y participer, il faut obligatoirement s'inscrire à l'accueil de la mairie ou au 02 99 62 62 95 avant le 15 mai prochain.

CCAS : Vous avez plus de 70 ans, vous êtes éligible à la vaccination contre le Covid-19. Vous êtes une personne isolée ou fragile et vous souhaitez être accompagné pour vous inscrire au centre de vaccination de Liffré ? Le CCAS, en partenariat avec le CIAS, vous aide dans votre démarche. Des créneaux réservés aux personnes isolées peuvent vous être attribués. Contacter le CCAS au 02 99 62 62 95.

Événements

TON EIRE DE BOUEX'

Exposition de photos

Prolongée jusqu'au 7 mai Médiathèque Ménouvel

Retrouvez 10 ans du festival Ton Eire de Bouex' pris en photos par les membres de l'association Fotobouex'.
Les images ont été prises par Philip ROGUEZ, et par Michel BOULLE, Philippe SALMON, Bernard CHEVALIER, Didier DOYEN (membres de l'association FOTOBUEX').
Visible aux heures d'ouverture de la médiathèque. Gratuit.

SPECTACLE REPORTÉ -- SUPER EGO

Spectacle Jeunesse

Samedi 19 juin à 16h Espace culturel A. Blot

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID19), le spectacle "SUPER EGO", initialement prévu le dimanche 2 mai, est reporté au samedi 19 juin. Les personnes ayant déjà réservé leurs places seront prioritaires sur cette nouvelle date. Veuillez toutefois confirmer votre inscription par téléphone au 02 99 62 67 43 ou à mediatheque@mairie-labouexiere.fr.

**Pour pouvoir voter les 20 et 27 juin
vous devez vous inscrire sur les listes électorales
avant le 14 mai 2021**

Vous pouvez vous inscrire à la mairie :

- de votre domicile,
- de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.
- de la commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans,
- de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Pour votre inscription, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (photocopie à joindre ou à scanner). Vous pouvez effectuer cette démarche :

- en vous rendant à la mairie directement,
- par courrier en remplissant le Cerfa 12669*02
- en ligne via service-public.fr (Onglets Papiers Citoyenneté – Elections)

Cas particuliers :

Si vous venez d'avoir 18 ans ou obtenez la majorité avant les 20 et 27 juin 2021. Les jeunes français qui se sont fait recenser à 16 ans (Recensement citoyen) à La Bouëxière sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Si vous avez changé d'adresse sur La Bouëxière :
Merci de signaler à la mairie votre nouvelle adresse.

►► SÉJOURS ÉTÉ 2021

Cette année au mois de juillet, l'ALSH de La Bouëxière propose à vos enfants de partir au camping de Tremlin !

Les pré-inscriptions pour les séjours été 2021 sont ouvertes jusqu'au 17 mai. Les réponses définitives seront transmises aux familles à partir du 18 mai.

Pour les enfants nés entre 2010 et 2012**Séjour du 21 au 23 juillet – Base de loisirs de Tremlin**

Au programme : canoë, voile, accrobranche, baignade ... Encadrés par 3 animateurs BAFA et pour les activités sportives par les éducateurs sportifs d'Aventur'o lac et de l'école de voile. 24 places, priorité aux enfants qui fréquentent l'ALSH régulièrement. Hébergement sous tentes de 6 places au camping municipal de Trémelin.

Pour les enfants nés entre 2013 et 2014**Séjour du 19 au 21 juillet – Base de loisirs de Tremlin**

Au programme : optimist, course d'orientation, accrobranche, baignade ... Encadrés par 3 animateurs BAFA et pour les activités sportives par les éducateurs sportifs d'Aventur'o lac et de l'école de voile. 20 places, priorité aux enfants qui fréquentent l'ALSH régulièrement. Hébergement sous tentes de 6 places au camping municipal de Trémelin.

Informations complémentaires à clsh@mairie-labouexiere.fr

Les demandes d'inscription se font sur [le portail famille de Liffré-Cormier Communauté](#).

 **Espace culturel Maisonneuve****►► MEDIATHEQUE :****La médiathèque maintient ses horaires habituels avec un nouveau créneau d'ouverture le samedi !**

Suite à la mise en place d'un nouveau confinement, la médiathèque maintient une ouverture au public en respectant les règles sanitaires renforcées :

Horaires d'ouverture :

- Lundi – 16h-18h30
- Mercredi – 10h-12h et 14h-17h
- Vendredi – 16h-18h30
- Samedi – 10h-17h (journée continue)

Règles sanitaires renforcées :

- Pas plus de 2 par famille
- Temps limité sur place (15 minutes maximum)
- Gel et masque obligatoire (à partir de 6 ans)
- Pas de lecture sur place

L'espace multimédia est accessible **uniquement sur rendez-vous**.

Fonctionnement de la boîte de retour des documents :

La médiathèque dispose d'une boîte de retour extérieure qui permet aux usagers de rendre leurs documents sur les heures de fermeture de la médiathèque. Elle se situe à côté de la porte d'entrée du bâtiment Maisonneuve.

Lorsque la médiathèque est ouverte, la boîte de retour n'est pas accessible. Vous pouvez déposer vos documents dans les caisses de quarantaine à l'entrée de la médiathèque.

►► DON DU SANG :

L'Etablissement Français du Sang organise une collecte de sang dans salle A. Blot le **mardi 4 mai 2021 de 14h30 - 19h**

Prenez RDV sur dondesang.efs.sante.fr

►► DÉCLARATION DES IMPÔTS SUR LE REVENUS :

La déclaration en ligne et au format papier est possible depuis le jeudi 8 avril 2021. La date limite de déclaration en ligne pour l'Ille et Vilaine est le 1er juin 2021. La déclaration papier doit être déposée au plus tard le 20 mai 2021, quel que soit le lieu de résidence.

Des permanences de la DGFIP sont prévues à la Maison des Services (3 rue de la Libération – 35140 Saint-Aubin-du-Cormier Tél : 02 23 42 42 13) pour vous accompagner dans la déclaration de vos impôts sur le revenu : vendredi 23 avril et vendredi 7 mai. Elles se déroulent de 9h à 12h30, sans rendez-vous.

Pour en savoir plus sur la Maison France Services

=> <https://www.liffre-cormier.fr/vivre/maison-france-services/>

►► BREIZH GO : Suspension des circuits scolaires

Les circuits scolaires habituels sont suspendus jusqu'au retour en classe des élèves de primaire, le 26 avril. Les circuits ne concernant que des collégiens et lycéens reprendront, pour leur part, le lundi 3 mai. Un service de transport sera assuré pour les enfants de soignants, ayant un abonnement scolaire BreizhGo. Les familles concernées sont invitées à se rapprocher de leur établissement scolaire d'accueil qui fera le relais auprès des services de la Région pour l'organisation des circuits, en conséquence.

Cars interurbains BreizhGo

Les circulations des cars interurbains BreizhGo sont réduites. Jusqu'au 2 mai inclus, ce sont les horaires prévus lors des périodes de vacances scolaires qui seront appliqués.

Consultez sur la fiche horaire, la ligne « période de vacances scolaires ».

►► SMICTOM : Maintien des services

A ce jour, la majorité des services sont maintenus (accueil du public, collectes déchets ménagers et tri sélectif). Les déchèteries restent ouvertes. Le port du masque reste obligatoire et les gestes barrières sont renforcés.

L'accueil de proximité suspendu jusqu'au 30 avril**Finis les sacs jaunes, place aux bacs jaunes !**

La distribution des bacs à couvercle jaune se fera à La Bouëxière entre le mercredi 21 avril et le mardi 27 avril 2021 (selon le planning prévisionnel) Pour les foyers qui dépendent d'un bac collectif, le sac cabas sera à retirer en mairie.

Collecte de tri sélectif tous les 15 jours

À compter du 1er mai 2021, la collecte du tri sélectif (emballages) ne s'effectuera plus chaque semaine mais tous les quinze jours.

Nouveau calendrier de collecte

Cette nouvelle fréquence du tri sélectif engendre la mise en place, à compter du 1er mai 2021, d'un nouveau calendrier de collecte.

À partir du 1er mai 2021, pour La Bouëxière :

- La collecte des ordures ménagères se fera chaque mercredi
- La collecte du tri sélectif s'effectuera le lundi des semaines impaires

ATTENTION pour certains lieux dits, le jour de collecte sera différent. Consultez la liste complète des lieux dits concernés sur le site de la commune : www.mairie-labouexiere.fr